

Formation construction bois dans l'Ain

Apprendre à concevoir et à construire avec le bois pour diminuer l'impact environnemental du secteur du bâtiment

La réglementation environnementale du bâtiment est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022. L'objectif est de diminuer l'impact environnemental du secteur du bâtiment représentant à lui-seul, au niveau national, 43% des consommations énergétiques annuelles et 23% des émissions de gaz à effet de serre.

Le matériau bois et les produits dérivés du bois présentent un réel avantage pour réaliser des bâtiments à faible impact environnemental et performant énergétiquement. Le Ministre de la Transition Ecologique, l'a d'ailleurs annoncé « **Une telle diminution devrait rendre, à l'horizon 2030, l'usage du bois et des matériaux biosourcés quasi-systématique, y compris en structure (gros œuvre) dans les maisons individuelles et le petit collectif** ». De plus en plus de maîtres d'ouvrage publics et privés et d'architectes veulent intégrer d'avantage le bois dans leur projet, il est donc important de bien maîtriser les caractéristiques de ce matériau, des produits dérivés et des technologies de construction. C'est pourquoi Fibois AuRA et son réseau local vous proposent un panel de formations courtes et une formation longue pour vous permettre en tant **qu'architectes, maîtres d'ouvrage publics ou privés, bureaux d'étude, bureaux de contrôle, économistes et les autres professionnels du bâtiment**, d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la conception et à la réalisation de bâtiments bois performants.

⇒ Des formations sur-mesure peuvent être adaptées à vos besoins et ceux de vos collaborateurs
N'hésitez pas à nous consulter pour toute demande spécifique :
c.devesa@fibois01.org – 06 88 97 38 08

Les dates, lieux et mode d'animation (présentiel et/ou distanciel) de ce programme peuvent être amenés à évoluer. Le programme complet et détaillé de chaque module est disponible sur le site Internet de Fibois AuRA ainsi que les modalités d'inscription : <https://www.fibois-aura.org/construction/offre-de-formation/>

Coût par stagiaire pour module 1 à 4

- 350 € TTC / journée pour adhérents Fibois AuRA et son réseau
- 450 € TTC / journée pour non adhérents

A noter : les adhérents à FIBOIS 01 sont automatiquement adhérent à FIBOIS AuRA.

Consultez votre OPCO



Référent formation et handicap :

Jean-Pierre Mathé : jp.mathe@fibois-aura.org • 04.73.16.59.79 • 06.77.66.66.49



Séverin Perreaut architecte



Agence 2br



Mégard architectes

Module 1 // Stabilité d'un bâtiment en structure bois - Assemblages - Prédimensionnement d'éléments bois



Durée : 7h00 (1 journée)



Date et lieu

- **30 mars 2023 à Cormaranche en Bugey – Pôle bois (01)**

Programme détaillé et inscription jusqu'au 23 mars sur

<https://www.fibois-aura.org/construction/offre-de-formation/>

Objectifs

- Connaître les différents types et systèmes d'assemblages bois au niveau structurel
- Connaître les différents types de structures bois
- Comprendre la stabilité d'un bâtiment en structure bois
- Mieux maîtriser la conception des structures bois dès l'esquisse et l'intégration du bureau d'étude structure bois en fonction du projet

Programme résumé

- Stabilité transversale et longitudinale (travée courante, pignons, toiture, planchers intermédiaires)
- Tenue au feu
- Modification de structure (suppression de murs de refend, ouvertures, agrandissements...)
- Assemblages et détails constructifs (bois/bois, mécaniques, collés, renforts, ancrage, précautions en site exposé...)
- Prédimensionnement simple à l'aide d'un tableur fourni

Module 2 // Conception bas carbone d'un bâtiment en structure bois (en réponse à la Règlementation Environnementale 2020)



Durée : 7h00 (1 journée)

Dates et lieu

- **14 et 15 février 2023 en distanciel (2 x 3h30)**
- **18 et 19 octobre 2023 en distanciel (2 x 3h30)**

inscription sur <https://www.fibois-aura.org/construction/offre-de-formation/>

Objectifs

- Appréhender les enjeux environnementaux et la méthodologie d'analyse du cycle de vie (ACV)
- Comprendre et décrypter une FDES et valoriser cette démarche en interne et en externe
- Obtenir des éléments de réponses aux sollicitations extérieures sur les FDES

Programme résumé

- La construction durable aujourd'hui
- FDES : méthodologie, contenu de la déclaration, atouts environnementaux du matériau bois, analyse cycle de vie – gestion durable des forêts, caractère renouvelable, stockage carbone, recyclage, valorisation des résultats et communication des performances environnementales.
- Contribution des produits bois à la performance environnementale : panorama des démarches, focus référentiel E+C- et RE2020, contribution des produits à l'échelle du bâtiment.

Module 3 // Mur à ossature bois : Conception - Réalisation - Défauthèque



Durée : 7h00 (1 journée)

Date et lieu

- 20 avril 2023 à Cormaranche en Bugey – Pôle Bois (01)



Objectifs

- Maîtriser les principes de conception, de fabrication et de mise en œuvre des murs à ossature bois
- Comprendre les principes de solidité et de stabilité d'un mur à ossature bois
- Savoir détecter les défauts de conception et/ou de mise en œuvre d'un mur à ossature bois
- Comprendre les conséquences des défauts de conception et/ou de mise en œuvre d'un mur à ossature bois
- Connaître les normes et réglementation en fonction des défauts observés sur un mur à ossature bois
- Savoir corriger les défauts de conception d'un mur à ossature bois

Programme résumé

- Principes constructifs
- Solidité et stabilité
- Méthodes constructives
- Détails techniques d'exécution (carnet de détails techniques d'exécution fourni)
- Retours d'expériences (défauthèque) sur principaux défauts observés en conception-mise en œuvre

Module 4 // Vêtements extérieurs sur structure bois - Conception - Durabilité d'aspect - Défauthèque



Durée : 7h00 (1 journée)

Date et lieu

- 25 mai 2023 à Cormaranche en Bugey – Pôle Bois (01)



Objectifs

- Connaître les différents types de revêtements extérieurs sur mur à ossature bois, les grands principes de mise en œuvre et leur vie en œuvre
- Apprendre à détecter et à analyser les défauts de conception et de mise en œuvre des différents parements extérieurs sur mur à ossature bois

Programme résumé

- Le bardage bois : matériau bois, lames bois massif, dispositions constructives, détails de conception et de mise en œuvre et choix d'aspect, de finition et d'entretien.
- Autres revêtements extérieurs.
- Retours d'expériences (défauthèque) sur principaux défauts observés en conception-mise en œuvre